

Avranches

Ils défendront les Droits de l'Homme ce jeudi

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | mardi 15 mai 2018

542 mots



Les camarades de classe de Dharma Lamache, Coraline Brodin, Doriane Lebacheley et Anaëlle Le Gall (au premier plan) les encouragent à décrocher un prix au concours de plaidoiries sur les Droits de l'Homme organisé, jeudi, au lycée Émile-Littré. - Crédit

Un concours de plaidoiries sur les Droits de l'Homme est organisé chaque année, depuis 2013, au lycée Émile-Littré. Jeudi, des élèves de six classes de première y participeront.

Le rendez-vous

Depuis septembre, plus de 200 élèves de première du lycée Émile-Littré se préparent pour le concours de plaidoiries pour les Droits de l'Homme en cours de français, d'histoire-géographie et d'Éducation morale et civique (EMC). L'établissement organise ce rendez-vous s'inspirant des plaidoiries du Mémorial de Caen, chaque année, depuis 2013. « **L'idée, c'est de faire prendre conscience aux lycéens qu'il y a un monde qui les entoure et qu'il y a des gens malheureux**, indique Frédéric Fremy, professeur d'histoire-géographie et d'EMC au lycée Émile-Littré. **Le but est aussi qu'ils apprennent à s'exprimer.** »

Celui qui enseigne un lundi matin sur deux, « **soit deux heures par mois** », aux 35 élèves de première STMG1 a, grâce à ce concours, découvre « **certaines facettes, personnalités, qu'on entend moins en classe** ». Quatre des vingt élèves de sa classe qui ont présenté une plaidoirie ont « **souhaité continuer** », explique-t-il.

Harcèlement de rue et violences sexuelles

Dans leurs plaidoiries d'environ cinq minutes, Dharma Lamache et Coraline Brodin évoquent le harcèlement de rue et Doriane Lebacheley et Anaëlle Le Gall, les violences sexuelles. « **C'est nos camarades de classe qui ont voté pour nous il y a deux mois** », explique Doriane Lebacheley.

Contrairement à leur binôme respectif, Dharma Lamache et Anaëlle Le Gall sont plus réservées

en classe. Si l'expérience n'a pas révélé de vocation en elles, elle leur a permis de gagner en assurance. « **Cela nous a appris à mieux nous exprimer** », assure Anaëlle Le Gall. « **Avant, j'étais plus stressée à l'oral** », se souvient Dharma Lamache.

L'adolescente de 17 ans « **angoisse** » quand même de devoir prendre la parole devant plus de 200 personnes jeudi matin. Mais, « **heureusement, on connaît de vue tout le monde et on a des supporters : les gens de notre classe** », la rassure Anaëlle Le Gall. Ces derniers « **sont très bienveillants** », précise Frédéric Fremy.

Lundi matin, les quatre filles leur ont présenté leurs plaidoiries « corrigées » durant les vacances. Applaudies à chaque présentation, les lycéennes ont écouté attentivement les conseils de leurs camarades et de leur professeur.

Pour convaincre, jeudi, le jury présidé par Françoise Dumont, membre du bureau national de la Ligue des Droits de l'Homme, et composé de sept autres adultes et trois élèves, elles savent ce qu'elles ont à faire. Trouver le bon ton, bien articuler, parler assez fort, ni trop vite, ni trop lentement, connaître leurs textes et adopter une bonne posture. « **Jeudi, ce sera l'heure de vérité** », lance leur professeur avant de les quitter avant le grand jour.

Les élèves d'Émile-Littré qui remporteront les deux premiers prix - de la Ligue des Droits de l'Homme et du lycée - participeront à la finale départementale du concours, samedi 26 mai, au lycée Pierre-et-Marie-Curie, à [Saint-Lô](#).

Flora GELOT.